

De nombreux cabinets sur la cession d'Oléon à Sofiprotéol

Sofiproteol, l'établissement financier de la filière française des huiles et protéines végétales a acquis par l'intermédiaire de sa filiale Diester Industrie, la totalité du capital de la société Oleon Holding auprès de ses actionnaires, Ackermans & Van Haaren – Sofinim, KBC Private Equity, Fortis Private Equity, Mercator Verzekeringen et M. Jan De Clerck. La finalisation de l'opération, soumise à l'autorisation des autorités de concurrence, est prévue pour janvier 2009. Le groupe Oleon est un opérateur renommé dans le secteur de l'oléochimie, la chimie du végétal appliquée aux huiles et aux graisses naturelles. Il a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 408 millions d'euros avec un volume de production de 440 000 tonnes de produits oléochimiques. Le groupe Oleon dispose de deux sites de production en Belgique, un en Norvège et un en Allemagne, une usine étant en construction en Malaisie et emploie environ 550 personnes. *Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral* avec *Thierry Cotty, Seela Apaya-Gadabaya* et *Marion Boulfroy* conseillait Sofiproteol pour les aspects corporate, *Gide Loyrette Nouel* avec *Antoine Choffel, Emmanuel Reille* est intervenu pour les aspects de droit de la concurrence, le cabinet *Van Baël & Bellis* pour les aspects de droit belge (Steven De Schrijver), le cabinet *Kliemt & Vollstädt* pour les aspects de droit allemand et le cabinet *Bugge, Arentz-Hansen & Rasmussen* pour les aspects de droit norvégien. Les actionnaires vendeurs sont conseillés par *Allen & Overy* (à Bruxelles *Dirk Meeus* et à Francfort et Hambourg *Ann Maurau*) pour les aspects corporate et de droit allemand, *Wikborg Rein* pour les aspects de droit norvégien et *Zaid Ibrahim & Co* pour les aspects de droit malaisien.